

Forum social urbain 2013

Rapport session réseau africain des habitants

Thème de la session: vers un réseau africain des habitants

Animée par l'AIH, en partenariat avec No-vox, HIC

Introduction

A l'occasion de l'édition du forum social mondial, tenu à Tunis du 24 au 30 mars 2013, les représentants des organisations d'habitants et leurs de tout le continent, appuyées par leurs partenaires d'Europe, d'Amérique du nord, du sud, d'Asie se sont rassemblées dans le cadre d'un forum africain des habitants et ont débattu des points suivants:

État des lieux

Les interventions et les échanges animés entre les participants ont dressé l'état des lieux de la citoyenneté et de la participation des habitants à la définition et la mise en œuvre des politiques publiques qui les concerne. En dépit des réformes entreprises dans les secteurs de la décentralisation, de la promotion de l'état de droit et de la démocratie, en dépit des discours officiels des gouvernements et des institutions internationales de plus en plus ouverts aux préoccupations sociales, le contexte reste dominé par: 1) la généralisation de la pauvreté du fait des politiques néolibérales et de la mal gouvernance qui s'est érigée en normes, 2) la domination macro-économique des multinationales investies dans les exploitations minières et ou forestières et leurs intrusions négatives dans les politiques foncières, de logement, d'accès aux services sociaux de base, ce qui débouche très souvent sur l'accaparement des terres, les expulsions, la perte d'emploi et d'activité, 3) la faible capacité de planification, programmation, mise en œuvre et évaluation des programmes de logement social ainsi que des politiques publiques urbaines en général, les guerres civiles, etc.

Les présentations et les débats qui ont suivi ont également permis de constater que face à ces défis, à la faveur du vent de démocratisation et des politiques de décentralisation en vigueur dans le continent, 1) de nombreuses organisations et ONG agissent dans différents pays et participent aux débats pour la promotion, le respect et la défense du droit au logement et la défense du service public de façon générale, 2) que ces organisations se regroupent depuis quelques années en réseaux afin de coordonner leurs luttes et mieux défendre leurs intérêts collectifs. 3) des représentants de ces organisations et réseaux, appuyés par leurs partenaires de tous les continents se sont réunis à Dakar, en 2011, dans le cadre de la dernière édition du forum social mondial pour poser les premiers diagnostics et s'étaient séparés en recommandant de se retrouver à nouveau, dans le cadre de la présente édition du wsf, pour poursuivre les échanges, et amorcer le processus de mise en place d'un réseau panafricain des habitants, gages d'une meilleure mobilisation, organisation, structuration, représentation et défense des intérêts des habitants dans les espaces publics locaux, nationaux, régionaux et internationaux destinés aux problématiques urbaines en général et au droit au logement décent en particulier.

Diagnostic de la participation

Les participants à cette session après avoir dressé ce tableau et évalué le parcours effectué depuis Dakar, ont dégagé les principaux problèmes qui freinent la participation citoyenne des habitants au niveau du continent, et qui les empêchent de s'organiser pour faire entendre leur voix auprès des autres acteurs. Parmi ces blocages, ils ont relevé: 1) la faible circulation des informations, 2) la faible éducation citoyenne et faible appropriation de la culture des droits par les habitants, 3), la mauvaise médiation des ONG très souvent portées vers le captage des fonds 4) la faible coordination entre les structures et réseaux de soutien intervenant à partir du Nord, 5) la faible disponibilité des ressources, 5) la méconnaissance mutuelles des réseaux thématiques spécialisés sur les villes et leur faible légitimité face aux habitants, 6) l'insuffisance des cadres de concertation sous régional, régional, 7) et la faible participation des habitants eux-mêmes aux forums qui les concernent, etc.

Les besoins identifiés

La mise en place d'un m au niveau panafricain de mobilisation et défense des droits des habitants répondra de l'avis des participants aux besoins suivants : 1) besoin de mobilisation et de participation directe des habitants aux affaires publiques qui les concernent, 2) besoin d'information et d'éducation à la citoyenneté, 3) besoin de renforcement des luttes, de décloisonnement et de mutualisation des efforts, 4) besoins de coordination à l'échelle continentale, sous régionale, nationale, locale, 5) besoin de renforcement de la légitimité et de la représentativité, 6) besoin de renforcement des capacités (exemple de l'Outil mapp monde de l'habitat présente par Habitat participation que le future réseau pourra utiliser pour augmenter sa capacités d'analyse stratégique) besoin de solidarité dans les luttes, 7) besoin d'échange d'expériences, de savoir, de savoir faire, etc., besoin de plaider et de défendre ces droits communs, 9) besoins de résistance aux dominations, aux expulsions et aux accaparement des terres, 10) besoins d'accès au logement décents y compris à travers l'utilisation des matériaux locaux etc., la gestion des sites historiques et des patrimoines, la transformation ou amélioration des bidonvilles, la constitutionnalisation du droit au logement,

Caractéristiques principales d'un réseau africain des habitants

Face à ces difficultés majeures répertoriées par les participants, l'idée d'un réseau panafricain des habitants s'est une fois de plus imposée, pour porter les luttes, partager les expériences, renforcer les capacités, face aux autres acteurs (étatiques, privés, ONG, CTD, etc.) déjà organisés en réseaux de défense de leurs intérêts. Ce réseau, les participants le souhaite 1) doté d'une vision stratégique partagée par tous ses membres, 2) une vision à construire à partir des spécificités de nos pays, de nos sous régions, 3) il s'agira alors de le construire collectivement à partir de la diversité qui est aussi sources d'enrichissement, 4) la stratégie globale du réseau africain des habitants devra cependant nous mobiliser autour de ce qui pourra nous unir, en amenant les habitants, leurs organisations, réseaux au niveau local, national, à réfléchir sur ce qu'ils entendent par réseau, ce qu'ils veulent en faire, ainsi que les formes organisationnelles concrètes qu'ils voudront lui donner. 5) le réseau panafricain des habitants en chantier devra se doter de principes claires et partagés, puisants dans les valeurs de solidarité, de tolérance, d'inclusion, de réciprocité et de respect. Les membres devront lui donner en concertation une mission, des objectifs précis. 6) les participants s'engagent à échanger pour lui trouver des modalités concrètes de fonctionnement démocratique, (réseau décentralisé et organisé), en établissant un choix clair et en se démarquant des réseaux centralisés, anarchiques, caporalisés

et influence de l'extérieur, 7) quelques propositions suggérant de différencier la structure régionale des points focaux sous régionaux, nationaux, puis locaux ont été avancés.

Les spécificités

Les participants ont proposé de tenir compte de certaines spécificités propres à certains pays comme par exemple les pays lusophone très souvent plus exclus des forums et des échanges régionaux que les autres, ou les pays fragilisés par les guerres civiles. Le réseau devra aussi prendre en compte les exigences de la participation des africains de la diaspora, la participation de femmes à toutes les étapes de sa mise en place et de son animation,

Les principaux défis à prendre en compte

Pour arriver à la mise en place et à l'animation concrète de ce réseau, les participants ont énuméré plusieurs défis qui seront pris en compte et traités: 1) le défis du financement, 2) le défis de la mobilisation de habitants et de leurs organisations, 3) les défis du bénévolat et du volontariat des membres, 4) les risque d'instrumentalisation par les partis politiques, le lobby, les donateurs, etc.

Recommandations

Au termes de ces constats, les participants à la session ont fait les recommandations et propositions suivantes:

1- mettre en place un groupe de travail pour rédiger une déclaration commune et animer le processus de construction du réseau africain des habitats. Ce groupe de travail devra rendre sa copie avant la fin du fsm et lancer la mobilisation avant sa clôture en vue de l'adhésion du maximum d'organisations africaines. Ce groupe est composé de : RNHC (Cameroun), UACDDDD (Mali), REGED (RDC), AMANDLA CENTER (Zimbabwe), CEPROSOC (RDC).

2- prendre en compte dans l'agenda du groupe de travail, la réflexion et la formulation d'un projet de charte africaine du réseau des habitants, avec une vision, des valeurs, des missions, des axes de travail, une organisation à mettre en place, et les modalités ou moyens concertés (outils) de travail, en partant de la liste des propositions faites pendant cette session. Ces propositions du groupe de travail seront débattues aux niveaux local, national, sous -régional, puis adoptes au niveau national avant leur application définitive.

3- le plan de travail du réseau africain des habitants devra inclure un axe de travail pour rendre visible et efficaces ou efficients les luttes des groupes de population marginalisées, en formulant des stratégies pouvant permettre d'aller chercher les plus plus pauvres pour les relier au réseau, de produire des rapports sur leurs situations.

4- le nouveau réseau en construction devrait se doter d'une stratégie de partenariat. Bâtir avec les alliés participants ou ayant appuyé le processus depuis Dakar 2011 (AIH, NoVox, HIC). Cette stratégie devra inclure les pistes de travail avec où contre les communes, les gouvernements, les entreprises privées, les ONG, les institutions internationales spécialisées comme Un-Habitat, l'Union africaine, le comité Desc des Nations unies, etc., les organisations sociales sud américaines alliées ou partenaires de lutte sur le même chantier.

Adoption de la déclaration

Les participants à la session sur le réseau africain des habitants, signataires de la présente déclaration s'engagent à prendre des initiatives pour la mettre en œuvre et à apporter au groupe de travail constitué le soutien qu'il lui sera nécessaire à l'accomplissement de sa tâche.

Suivi de la déclaration

La présente déclaration sera suivie et capitalisée par le groupe de travail composées des organisations suivantes:

Entrée en vigueur

La présente déclaration entre en vigueur à partir de la date de signature par chaque organisation ou partenaire.

Fait à Tunis, le 27 mars 2013

Les participants